



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada

Métrieologie légele

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-3270

DEC 10 1985

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of
the Minister of Consumer and Corporate
Affairs under application by:

Accordée en vertu du pouvoir
statutaire du Ministre de Consommation
et Corporations à la demande de:

Hobart Canada Inc.
190 Railside Road
Don Mills, Ontario

for the following devices:

pour les appareils suivants:

DEVICE TYPE /
TYPE D'APPAREIL:

MANUFACTURER /
FABRICANT:

Electronic Digital Price Computing
Scale with a Pre-Pack Use Only Version
/ Balance électronique poids-prix à
affichage numérique pour
pré-emballage seulement.

Hobart Corporation,
World Headquarters,
Troy, Ohio, USA 45374

MODEL DESIGNATIONS /
DÉSIGNATIONS DES MODÈLES:

RATING-CAPACITY-RANGE(S) /
CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):

1860-P-C

30 lb x 0.01 lb
or / ou
14.000 kg x 0.005 kg

NOTE: This approval applies only to
devices, the design, composition,
construction and performance of which
are, in every material respect, identical
to that described in the information
submitted and are typified by the
sample(s) submitted by the applicant
for evaluation for approval in accordance
with sections 14 and 15 of the
Weights and Measures Regulations. The
following is a summary of salient
features only.

REMARQUE: La présente approbation ne
vise que les appareils dont la conception,
la composition, la construction
et le rendement sont identiques, en
tout point, à ceux qui sont décrits
dans la documentation reçue et pour
lesquels des échantillons représentatifs
ont été fournis par le requérant
aux fins d'évaluation, conformément aux
articles 14 et 15 du Règlement sur les
poids et mesures. Ce qui suit est une
brève description de leurs principales
caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The approved device is an electronic digital self indicating price computing scale. The device is available in two versions:

(1) Prepack use only version with the customer display removed or covered.

(2) Price Computing Scale with "UPC" universal product code and "PLU" price lookup capabilities.

The scale in either configuration will have a key lock switch for selecting supervisor or operator mode. The scale is capable of storing and recalling a velocity number commodity description, and 6-digit commodity universal product code number, class number, tare price modifier, by-count quantity and unit price per kg, 100g and lb.

The operator's console panel on both versions is a single alphanumeric keyboard with 16 buttons as follows:

10 numeric buttons which are used for unit price inputs and for entering alphanumeric data to be used by the printer.

"PRICE" used in conjunction with the numeric buttons for unit price entry.

"ENTER HOLD/DATE" used to enter data (i.e. PLU number, price per kg) proceeding into the scale memory.

"TARE" used to obtain a tare weight.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Il s'agit d'une balance électronique de calcul du prix à auto-affichage numérique qui est offerte en deux modèles:

(1) Le modèle pour pré-emballage seulement ayant le dispositif d'affichage à l'intention du client enlevé ou caché.

(2) Le modèle de calcul du prix utilisant le code universel des produits (CUP) ainsi que le code de rappel du prix (PLU).

Les deux modèles de balances comportent un commutateur de verrouillage des touches pour le choix du mode du superviseur ou de l'opérateur. La balance peut emmagasiner et rappeler un descripteur de produits et les codes numériques CUP à 6 chiffres des divers articles, les numéros de catégories, les modificateurs de tare, les quantités au nombre et le prix unitaire par kg, 100g et lb.

Le panneau de commande de l'opérateur des deux modèles consiste en un clavier alpha-numérique où sont réunies les 16 touches suivantes:

10 touches numériques utilisées pour introduire le prix unitaire et les données alphanumériques destinées à l'imprimante;

La touche "PRICE(prix)" est utilisée de concert avec les touches numériques pour obtenir un prix unitaire;

La touche "ENTER HOLD/DATE (rétention des entrées/date)" sert à introduire les données (eg. code PLU, prix par kg) avant la mise en mémoire;

La touche "TARE(tare)" est utilisée pour obtenir une tare;

SUMMARY DESCRIPTION: Continued

"PRINT" initiates printing.

"BY COUNT" enables pricing by count.

"CLEAR CODE/DATE" clears indicated data.

The PrePack version of this model is not designed for direct sales to the customers, consequently it is not fitted with a duplicate display.

The enclosure is of plastic construction and is sealed externally with lead seal and wire or with tamper proof paper seal, however, the design is such that it cannot be sealed as per the requirements of SGM1/12.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

La touche "PRINT(impression)" est utilisée pour déclencher le cycle d'impression;

La touche "BY COUNT(au nombre)" permet la facturation au nombre;

La touche "CLEAR CODE/DATE(effacement du code/ date)" permet d'effacer les données affichées;

Le modèle pour pré-emballage ne doit pas être utilisé dans les ventes directes aux clients et, de ce fait, il ne comporte pas de dispositif d'affichage à l'intention du client.

Le boîtier est en plastique et plombé de l'extérieur à l'aide d'un plomb et d'un fil ou d'un papier inviolable. L'appareil ne peut toutefois pas être plombé suivant les exigences de la directive ministérielle SGM1/12.

APPROVAL:

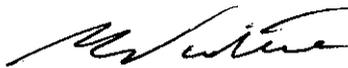
The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein having been evaluated in accordance with regulations and specifications relating thereto, established under the Weights and Measures Act, approval is hereby granted pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications relating thereto, established under the Weights and Measures Act, and certification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement des types d'appareils identifiés ci-dessus ayant fait l'objet d'une évaluation aux fins d'approbation conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures, une approbation est accordée par les présentes en application du paragraphe 3(1) de ladite loi.

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément aux Règlements et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures, et doivent être certifiés conformes en sus d'être approuvés par les présentes. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement.



W.R. Virtue

Chief
Legal Metrology Laboratories

Chef
Laboratoires de la Métrologie légale

File Number / Numéro de dossier:
O6922-H184-23

DEC 10 1985

